

Commerce international, volatilité des prix et standards durables

Sébastien Jean, Nicolas Bricas, Christophe C. Gouel, Jean-Christophe J.-C. Bureau, Armelle Champenois, Benoit Daviron, Alexandre Gohin, Elodie Maître d'Hôtel

▶ **To cite this version:**

Sébastien Jean, Nicolas Bricas, Christophe C. Gouel, Jean-Christophe J.-C. Bureau, Armelle Champenois, et al.. Commerce international, volatilité des prix et standards durables. Chapitre 8. 2011. hal-02809331

HAL Id: hal-02809331
https://hal.inrae.fr/hal-02809331

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

duALIne - durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche

Chapitre 8
Commerce international, volatilité des prix et standards pour la durabilité

Auteurs

Sébastien Jean
Inra, UMR0210 ECO-PUB Economie Publique, 75005 Paris

Nicolas Bricas
Cirad, UMR MOISA Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs, 34000 Montpellier

Christophe Gouel
Inra, UMR0210 ECO-PUB Economie Publique, 75005 Paris

Contributeurs

Jean-Christophe Bureau
Inra, UMR0210 ECO-PUB Economie Publique, 75005 Paris

Armelle Champenois
Inra UR1303 ALISS Alimentation et Sciences Sociales, 94200 Ivry-sur-Seine

Benoît Daviron
Cirad, UMR MOISA Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs, 34000 Montpellier

Alexandre Gohin
Inra, UMR1302 SMART Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires, 35000 Rennes

Élodie Maitre d'Hôtel
Cirad, UMR MOISA Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs, 34000 Montpellier

juillet 2011 – mise à jour novembre 2011

Pour citer ce document :

Jean, S., Bricas, N. et Gouel, C., 2011. Commerce international, volatilité des prix et standards pour la durabilité, *in : duALIne - durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*, Esnouf, C., Russel, M. et Bricas, N. (Coords.), Rapport Inra-Cirad (France), 131-145

L'ouvrage duALIne est paru chez Quae en décembre 2011 :

Esnouf, C., Russel, M. et Bricas, N. (Coords.), 2011. *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*, Paris, Éditions Quae, 288 p.

Ce chapitre et le rapport complet sont disponibles en ligne sur les sites Inra et Cirad :

- http://www.inra.fr/l_institut/prospective/rapport_dualine
- http://www.cirad.fr/publications-ressources/editions/etudes-et-documents/dualine

Chapitre 8. Commerce international, volatilité des prix et standards pour la durabilité

Auteurs : Sébastien Jean, Nicolas Bricas et Christophe Gouel

Contributeurs : Jean-Christophe Bureau, Armelle Champenois, Benoît Daviron, Alexandre Gohin et Élodie Maitre d'Hôtel

Les questions d'alimentation durable ne peuvent être circonscrites à la sphère nationale, dans la mesure où les interactions internationales sont indéniables. Ce chapitre s'interroge sur leur rôle, en se concentrant sur la volatilité des prix alimentaires mondiaux et sur les normes et standards, publics et privés.

La dimension internationale des questions d'alimentation durable se matérialise en premier lieu par les questions entourant la volatilité des prix agricoles. Si la volatilité en soi n'est en rien l'apanage des marchés internationaux, il est devenu difficile d'aborder cette question sans prendre en compte la dimension mondiale des marchés agricoles, aussi bien dans la formation des prix que dans les ajustements subséquents. Les questionnements en la matière sont devenus plus aigus à la suite des crises récentes des prix alimentaires. En relation avec la thématique de l'alimentation durable, ils amènent à s'interroger sur la nature des ajustements au niveau mondial et les contrastes afférents selon le niveau de développement du pays, mais également sur la justification et les modalités de l'intervention publique. Les politiques commerciales, directement en prise avec les interactions internationales, jouent un rôle particulier en la matière qui mérite d'être discuté pour analyser les enjeux inhérents à leur utilisation et à d'éventuelles disciplines associées à leur utilisation.

Mais l'interaction internationale ne se résume pas aux prix. Les échanges commerciaux influent en effet sur la capacité des agents publics et privés à édicter des normes et standards et à les appliquer, mais également sur le champ d'influence de ceux-ci ; réciproquement, les normes et standards peuvent influer substantiellement sur les échanges. Le développement rapide au cours des deux dernières décennies de normes et standards publics et privés liés aux questions de durabilité pose de ce fait une série de questions sur leurs motivations et sur leurs conséquences, en relation avec le commerce international.

1. Ajustement à la volatilité des prix mondiaux

Le taux d'ouverture des marchés de produits alimentaires peut paraître limité par rapport à nombre de produits manufacturés : les exportations représentaient en 2010 environ 7 % de la production mondiale de riz décortiqué, 11 % de celle de maïs et 19 % de celle de blé[1]. S'agissant de produits largement homogènes, ces pourcentages sont pourtant suffisants pour considérer que c'est au niveau mondial que s'établit l'équilibre offre-demande. De fait, même si on constate des différences liées aux qualités ou au lieu de livraison, il existe incontestablement un marché international pour ces denrées et c'est avant tout les déséquilibres entre l'offre et la demande sur ce marché que reflètent les évolutions de prix. On peut ainsi parler de prix mondial, ce qui pose la question de savoir sur qui repose *in fine* l'ajustement nécessaire. Si les prix agricoles sont si volatils, c'est précisément que la consommation réagit peu au prix. Le principal facteur d'ajustement dans les pays développés se trouve dans les changements de stocks de report. C'est seulement lorsque ces stocks

[1] Chiffres calculés d'après *Production, Supply, and Distribution Database*, Foreign Agricultural Service, US Department of Agriculture.

atteignent un niveau minimum que les autres consommations s'ajustent et que les prix deviennent à la fois élevés et volatiles. Parmi les différents usages, on considère souvent que les usages non dédiés directement à l'alimentation humaine sont plus élastiques que les usages alimentaires. C'est par exemple le cas de l'alimentation animale, qui substitue plus facilement entre les céréales que les consommateurs. Toutefois, les politiques de soutien aux biocarburants pourraient amener un changement qualitatif important. En effet, du fait des mandats d'incorporation, qui impose le mélange d'une proportion minimale d'agrocarburant au carburant d'origine fossile, la demande d'agrocarburants est particulièrement inélastique au prix et renvoie l'ajustement sur les autres usages.

Dans les pays en développement, les choses peuvent être un peu différentes. Tout d'abord, on y observe une corrélation plus forte entre production et consommation que dans les pays développés, soulignant un effet de lissage moindre des stocks et du commerce. Le stockage y est en effet souvent plus coûteux, du fait de technologies inadaptées et/ou de conditions climatiques défavorables). Les stocks de report sont faibles dans de nombreux pays africains et la période de soudure pendant laquelle les stocks de la récolte précédente s'épuisent, alors que la nouvelle récolte n'est pas encore arrivée, peut être l'occasion d'augmentations de prix très importantes. Du fait de la faiblesse des stocks de report et de moindres usages non alimentaires dans les pays les plus pauvres, la majeure partie des ajustements dans ces pays se fait soit *via* le commerce, soit *via* la consommation humaine. L'effet de la volatilité des prix sur l'alimentation y est de ce fait beaucoup plus direct que dans les pays riches. La FAO estime ainsi que la hausse des prix a augmenté le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement de 75 millions en 2007, par rapport à la moyenne des années 2003-2005 (FAO 2008, sur la base des évaluations du *World Food Programme*, confirme qualitativement ces résultats)[2]. Même au sein des pays pauvres, cependant, cet effet est très hétérogène. Il peut dépendre notamment du niveau et des sources de revenu, mais également, entre autres, du niveau d'épargne, des institutions, de l'action du gouvernement, du lieu de résidence et des mécanismes formels et informels de solidarité éventuellement disponibles. Ces déterminants de la vulnérabilité alimentaire mériteraient d'ailleurs sans doute une étude plus approfondie, dans la mesure où le ciblage des populations concernées est souvent déterminant pour l'efficacité des programmes d'assistance (Barrett, 2010).

1.1. Le rôle du commerce international

Le commerce international joue un rôle à part. Il est souvent perçu comme une force déstabilisatrice puisque des événements extérieurs aux conditions de production et de consommation locales peuvent avoir par son intermédiaire des conséquences dramatiques sur les prix domestiques. Politiquement, il peut aussi s'avérer dans bien des cas un bouc émissaire commode pour les gouvernants.

Pourtant, le commerce permet de répartir les chocs de rendement sur un marché plus vaste et donc de mutualiser le risque de production agricole. De fait, l'aléa productif est nettement plus faible à l'échelle mondiale qu'à l'échelle nationale (Wright, 2009), que l'on en juge à l'aune de la variance ou des épisodes extrêmes. Pour illustrer cet effet, la figure 8.1 représente pour le riz et le blé le coefficient de variation des rendements, par pays et dans le monde, sur la période 1960-2010 ; le calcul est effectué une fois extraite la tendance d'évolution des rendements. Le graphique couvre (par ordre décroissant de gauche à droite) les dix plus gros

[2] Si elle est la plus utilisée, l'évaluation par la FAO de la population sous-alimentée, basée sur des données d'alimentation au niveau national et de fortes hypothèses sur les répartitions intranationales, doit être considérée avec prudence et peut différer significativement d'autres méthodes d'évaluation (Barrett, 2010). Néanmoins, les résultats qualitatifs ne font pas de doute.

producteurs au monde en 2010, hors ex-Union soviétique. Dans les deux cas, aucun gros producteur ne présente de variabilité des rendements aussi faible que le monde pris dans son ensemble, loin s'en faut. Pour le blé dans l'Union européenne à 15, par exemple, le coefficient de variation est supérieur de moitié environ à celui du monde.

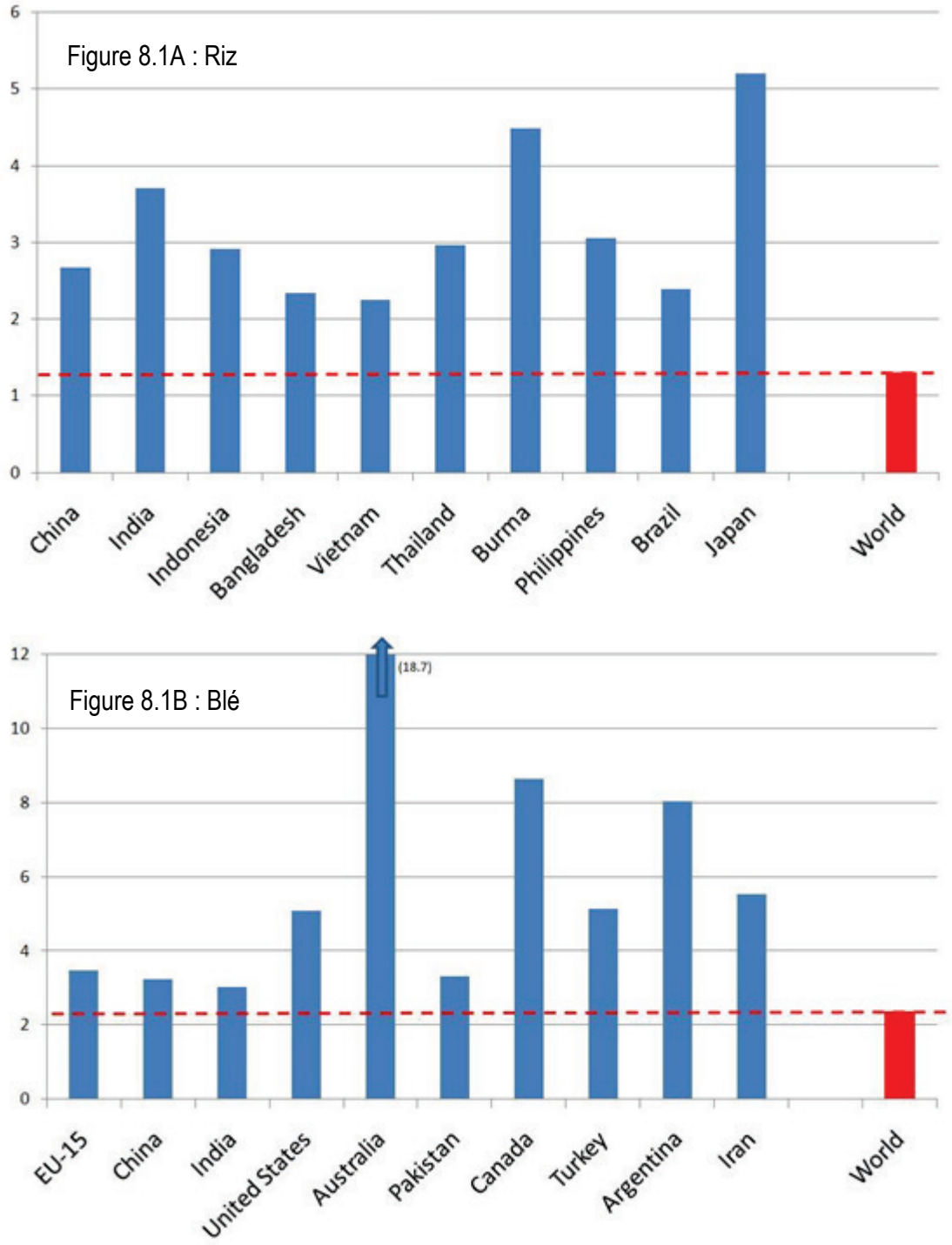


Figure 8.1. Coefficient de variation des rendements du riz (a) et du blé (b), par pays et dans le monde (1960-2010) (d'après *Production, Supply, and Distribution Database*, Foreign Agricultural Service, US Department of Agriculture). Tendance extraite par filtre Hodrick-Prescott avec un paramètre de 400.

Au-delà de cet indicateur synthétique de variabilité, on peut estimer que le plus important pour la sécurité alimentaire est d'éviter les épisodes extrêmes. De ce point de vue, c'est plutôt la

plage de rendement (une fois extraite la tendance) qu'il faut mesurer, afin de prendre la mesure des événements les plus extrêmes observés. La figure 8.2 montre que le constat est similaire sous cet angle, puisqu'aucun gros producteur ne présente de plage de rendements aussi restreinte que celle du monde pris dans son ensemble.

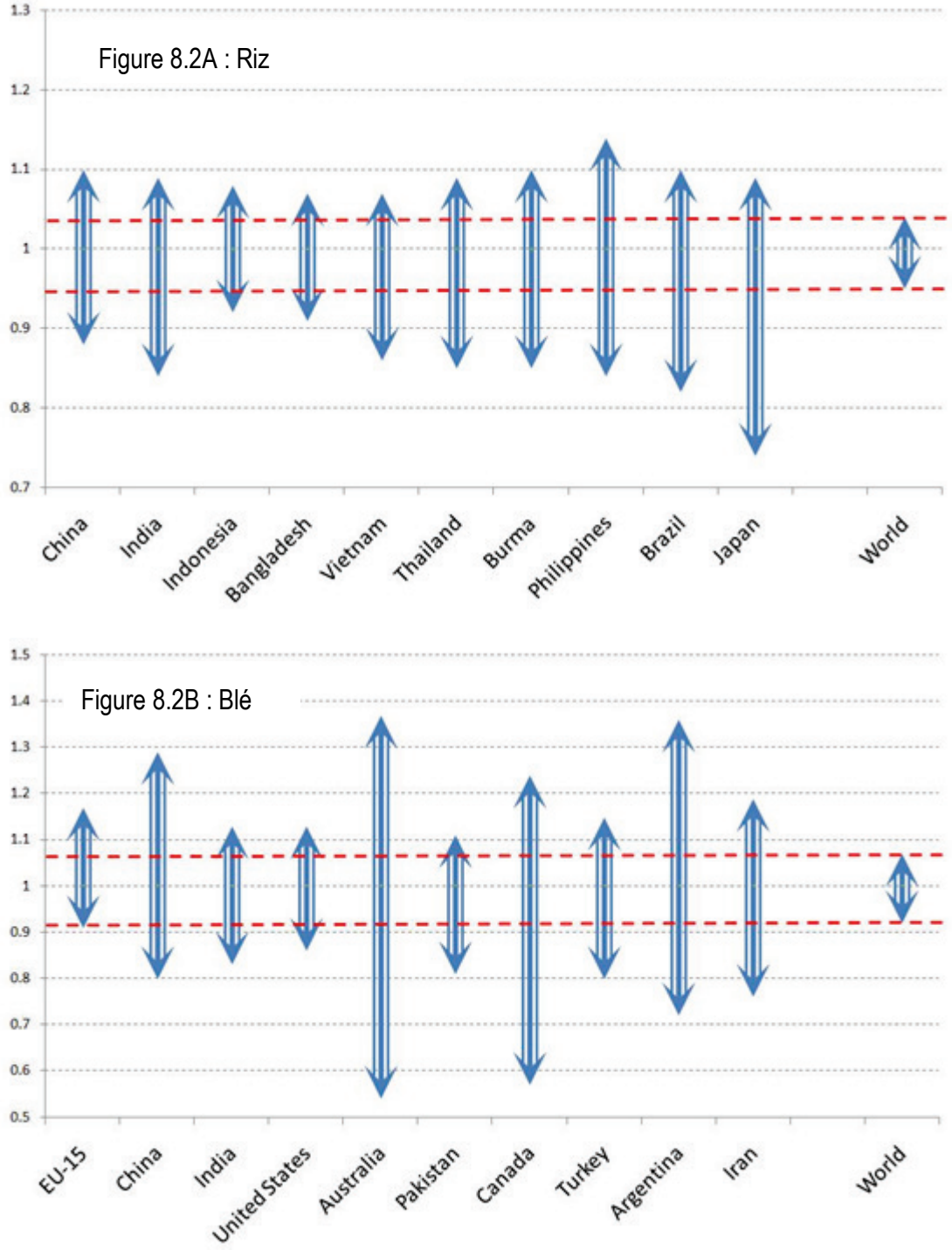


Figure 8.2. Plage de variation des rendements du riz (a) et du blé (b), par pays et dans le monde (1960-2010) (d'après *Production, Supply, and Distribution Database*, Foreign Agricultural Service, US Department of Agriculture). Tendance extraite par filtre Hodrick-Prescott avec un paramètre de 400.

1.2. Coût de la volatilité pour les consommateurs

L'analyse économique apporte une réponse ambiguë à la question de l'utilité de l'intervention publique face à la volatilité des prix des produits alimentaires. Les premières recherches de (Waugh, 1944) ont montré que les consommateurs tendraient à préférer une situation avec des prix instables plutôt qu'une situation avec des prix stabilisés à la moyenne, car les consommateurs vont plus bénéficier des prix bas que souffrir des prix élevés. Cette première analyse négligeait le fait que les individus ont tendance à avoir de l'aversion vis-à-vis des situations risquées, même si ces situations leur apportent des bénéfices marginaux. La prise en compte de l'aversion au risque des consommateurs permet de trouver des situations dans lesquelles les consommateurs souffrent de la volatilité (Turnovsky *et al.*, 1980), mais cela ne se produit que lorsqu'une part importante du revenu des ménages est consacrée au bien étudié ou lorsque leur aversion au risque est très élevée.

La difficulté à trouver des gains significatifs pour les consommateurs à une stabilisation des marchés agricoles s'explique d'au moins deux manières : i) la volatilité des prix agricoles n'est probablement pas un problème pour les consommateurs des pays riches (hors populations précaires) dans lesquels la part budgétaire dédiée aux matières premières agricoles est très faible et ii) le cadre d'analyse de l'économie du bien-être néglige aujourd'hui des aspects essentiels de la consommation alimentaire. De fait, les articles cités précédemment s'appliquent tout autant à l'analyse de la volatilité des prix du pétrole qu'à celle des prix alimentaires. Or, l'alimentation a une place spécifique dans la consommation, car elle ne peut pas décroître trop sans engendrer des conséquences très négatives. Ces conséquences ont été l'objet de nombreux travaux récents en économie qui s'attachent à faire le lien entre les épisodes de famine et les conséquences en termes de santé et de productivité (Almond et al., 2010; Chen and Zhou, 2007; Gorgens et al., 2011; Hoddinott et al., 2008; Meng and Qian, 2009; Neelsen and Stratmann, 2010). Cependant, il est encore difficile de faire le lien entre les conséquences d'une sous-nutrition et leur impact économique.

1.3. Justifications à l'intervention publique

Il ne suffit pas que la volatilité soit coûteuse pour les consommateurs pour justifier une intervention publique, encore faut-il que la situation puisse être améliorée par l'intervention publique, ce qui revient en fait à chercher à prouver l'existence de défaillances de marchés. De nombreuses défaillances ont été mises en avant, les principales seraient : i) l'incapacité à gérer le risque de prix (Newbery, 1989), les consommateurs des pays pauvres ont des moyens d'épargne et d'endettement limités ne leur permettant pas facilement de s'assurer contre les risques de prix élevés ; ii) du fait de ce manque de couverture, les périodes de prix élevés s'accompagnent souvent de troubles sociaux, maladies, vols (Walter and Wrightson, 1976) ; iii) même dans un marché fonctionnant parfaitement, il est tout à fait possible qu'une partie de la population ne soit pas en mesure de transformer ses besoins alimentaires en demande alimentaire, créant le besoin d'une redistribution publique afin d'assurer une dotation minimale à chacun.

Ces justifications s'appliquent plus particulièrement aux pays en développement. Dans les pays riches, la part budgétaire de l'alimentation est trop faible dans la plus grande partie de la population pour justifier une intervention d'importance. Si certaines populations plus fragiles devaient souffrir particulièrement de la volatilité, des politiques sociales ciblées pourraient traiter ce problème.

En outre, une politique de stabilisation peut avoir une multitude d'effets secondaires. La réduction de la volatilité des prix peut notamment altérer substantiellement les incitations à la production, avec des conséquences potentielles importantes. Des producteurs ayant de

l'aversion au risque peuvent ainsi être poussés à produire plus, ce qui fait baisser les prix moyens, en particulier lorsque la demande est convexe par rapport au prix (Wright, 1979). Lorsque la politique de stabilisation repose initialement sur un objectif de prix, elle risque en outre d'être interprétée comme instaurant un prix minimum *de facto*, ce qui renforce d'autant cet effet sur les incitations à la production.

Par ailleurs, dans la mesure où les justifications théoriques de l'intervention reposent sur l'incomplétude des marchés, il convient de s'interroger sur les déterminants de l'extension et de la nature des marchés. Dans les pays pauvres, un certain nombre de marchés d'assurance semblent très difficiles à mettre en place, étant donné l'insuffisance du cadre institutionnel, mais une réflexion gagnerait à être menée sur les conditions d'élaboration d'outils utiles pour faire face à la volatilité des prix. Dans les pays riches, les interventions publiques elles-mêmes influent fortement sur l'existence et la nature des marchés : en limitant la volatilité des prix, on réduit les incitations à développer des instruments pour y faire face. L'absence ou le moindre développement d'outils de partage et de couverture du risque peuvent donc eux-mêmes être un effet secondaire des politiques de stabilisation.

2. Gestion de la volatilité des prix alimentaires : politiques et alimentation durable

Si la justification d'une intervention publique pour la gestion des risques agricoles reste aujourd'hui encore largement controversée sur le plan académique, leur pratique est un fait dans de nombreux pays, ce qui pose un certain nombre de questions relatives à leur mode de gestion. Avec l'envolée des prix agricoles et alimentaires de 2007-2008 et les crises alimentaires qui ont suivi, ces questions ont pris une importance particulière (von Braun *et al.*, 2008). De multiples débats existent quant à l'origine de cette volatilité, à la justification d'une intervention publique, aux interventions à privilégier, selon leur objectif (réduire la volatilité des prix alimentaires ou en limiter les effets), selon leur mode de gouvernance (régulation par le marché ou par l'État) ou encore selon leur niveau (national, régional, voire local), enfin sur les niveaux de volatilité que l'on peut considérer acceptables ou excessifs.

Concrètement, depuis quelques années, on observe dans les pays en développement un certain renouveau des politiques de gestion de la volatilité des prix alimentaires (Abbott, 2010), ce qui pose deux types de question. Le premier est celui des conditions d'efficacité des politiques de gestion de la volatilité des prix alimentaires dans les pays en développement. Le deuxième est celui de la compatibilité des politiques nationales de gestion de la volatilité des prix alimentaires avec les règles du commerce international.

Nous disposons de peu de recul par rapport au renforcement des interventions publiques destinées à limiter la volatilité des prix alimentaires dans les pays en développement, ces interventions ayant dans bien des cas été mises en place en réaction aux crises alimentaires de 2007-2008 et 2010-2011. Il semble toutefois que les expériences aient été contrastées, le renforcement de l'intervention se traduisant dans certains cas par une limitation de la volatilité des prix (Madagascar 2008), mais dans d'autres cas par une absence d'effet sur la volatilité (Mali 2005, Mali 2008), voire même une exacerbation de cette volatilité (Madagascar 2004, Kenya 2008). Ces contrastes posent des questions quant aux conditions d'efficacité de ces politiques. Certaines études de cas ont mis en évidence que le contexte institutionnel dans lequel s'insèrent les politiques est un élément déterminant de leur efficacité. Les éléments suivants apparaissent particulièrement cruciaux :

- la capacité de l'État à gérer les coûts liés à la mise en place de l'intervention, particulièrement élevés dans le cas de gestion de stocks tampons (Gérard *et al.*, 2011) ou

à mettre en place des systèmes innovants de partage de ces coûts, par exemple par des systèmes de subventions publiques temporaires au stockage privé (Baris and Cordier, 2011) ;

- la capacité de l'État à mettre en place des interventions de manière prévisible de façon à ce que les opérateurs privés puissent convenablement anticiper l'action du gouvernement et se positionner sur les marchés en conséquence, notamment dans le cas d'activités en lien avec le commerce extérieur (Byerlee et al., 2006; Chapoto and Jayne, 2010; Tschirley and Jayne, 2010) ;
- la capacité de l'État de s'assurer de la mise en place effective et du respect des interventions, cruciale par exemple dans le cas de mesures aux frontières (Gérard *et al.*, 2011). En effet, dans de nombreux pays en développement, le commerce informel peut représenter une part importante du commerce international ce qui est susceptible de fortement limiter l'efficacité de politiques domestiques qui ne seraient pas coordonnées au niveau régional (Tschirley and Jayne, 2010) ;
- la capacité de l'État et des opérateurs privés à s'appuyer sur des capacités d'expertise solides, à même d'orienter les arbitrages politiques, que ces arbitrages portent sur la mise en place de politiques en lien avec le commerce extérieur (définition des mesures tarifaires pour le contrôle des importations et exportations) ou avec le marché intérieur (définition du niveau optimal de stockage et des prix de déclenchement des opérations) (Timmer, 2010).

La mise en place de structures de concertation entre opérateurs publics et privés est également mentionnée comme constituant un élément permettant de favoriser les éléments précédemment cités (Fouilleux, 2010). Au-delà de ces études de cas, l'importance relative de ces conditions dans la capacité des politiques à limiter la volatilité des prix alimentaires reste à déterminer.

3. Utilisation des politiques commerciales pour faire face à la volatilité des prix

Si les interventions de politiques commerciales ont été largement commentées dans le contexte des crises récentes de prix agricoles, elles sont en fait courantes. En se basant sur une estimation du taux nominal d'assistance à l'activité agricole par secteur, Anderson et Nelgen ont ainsi montré que les mesures aux frontières sont négativement corrélées à l'évolution des prix mondiaux (Anderson and Nelgen, 2012). La figure 8.3 illustre l'exemple du riz en Asie du Sud-Est, mais cette relation est observée d'une façon assez générale. Le lien est significatif aussi bien pour les pays industriels que pour ceux en développement, dans les années 1970 comme aujourd'hui. Il résulte de l'utilisation de restrictions ou incitations (fiscales le plus souvent, mais pas seulement) aux exportations ou aux importations. Pour comprendre leur mise en œuvre, il faut distinguer deux cas.

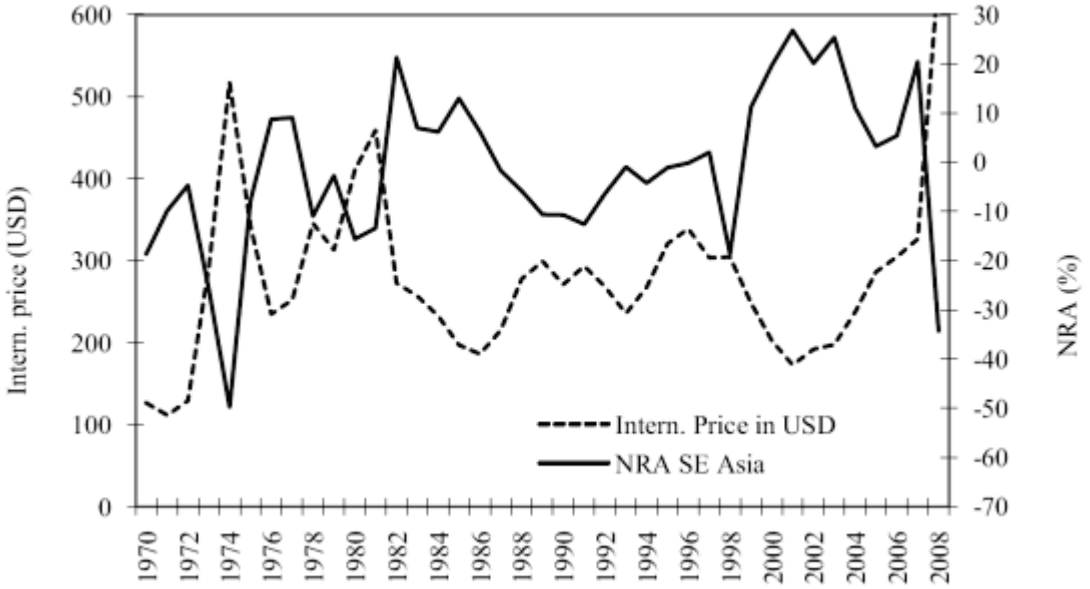


Figure 8.3. Prix interne et taux d'assistance par la politique commerciale : l'exemple du riz en Asie du Sud-Est (1970-2008) (Anderson and Nelgen, 2012).

Le cas le plus classique correspond à ce que l'on peut qualifier de situation d'abondance. Il s'agit d'un épisode de prix relativement bas ou plus généralement d'un contexte où l'accent est mis sur la concurrence entre exportateurs pour l'accès aux marchés. Les interventions répondent à une demande de protection des producteurs et conduisent à utiliser une combinaison de restrictions aux importations et d'incitations aux exportations. Le lien avec la volatilité des prix est plus ou moins clair selon les cas, mais il est évident notamment lorsque ces mesures sont prises pour soutenir un mécanisme de prix minimum garanti. L'exemple le plus illustratif en est probablement la politique européenne avant la mise en œuvre de l'accord de Marrakech, où les prix d'interventions étaient maintenus à l'aide de droits variables à l'importation et de subventions à l'exportation. Des systèmes de « bandes de fluctuation de prix » (*price band*) sont également utilisés dans quelques pays, en particulier en Amérique latine. De façon plus générale, il est clair qu'un certain nombre de pays ajustent ponctuellement leur niveau de protection douanière en tenant compte du niveau et des perspectives des prix mondiaux.

Les préoccupations de sécurité alimentaires amènent à mettre l'accent sur un autre type de cas, correspondant au contraire à des situations de rareté. Ces épisodes sont marqués par des prix élevés ou plus généralement par la concurrence entre importateurs pour la sécurisation des approvisionnements à prix modérés. Il s'agit dans ce cas de répondre à une demande de protection des consommateurs, en particulier les plus vulnérables. La politique commerciale peut être utilisée dans ce contexte au travers de restrictions aux exportations ou d'incitations aux importations. Les mesures touchant les exportations ont connu un retentissement particulier, parce que certaines d'entre elles ont eu un impact soudain et considérable sur les marchés internationaux. C'est le cas en particulier des restrictions aux exportations mises en œuvre par la Thaïlande sur le riz en 1973, par l'Inde, le Vietnam et la Chine sur le riz en 2007-2008, par la Russie et l'Ukraine sur le blé en 2010-2011. Cependant, les mesures favorisant les importations sont également courantes. Les achats frénétiques de riz par les autorités philippines pour augmenter leurs stocks à l'automne 2007 sont un exemple du caractère potentiellement soudain de ces mesures (Timmer, 2010). Au-delà,

Demeke *et al.* estiment que 25 pays ont diminué leurs droits de douane sur les denrées alimentaires de base en 2007-2008 (Demeke *et al.*, 2009). Et la subvention directe ou indirecte des importations est inhérente aux systèmes de prix garantis appliqués par un certain nombre de pays en développement sur les denrées de base, le cas le plus exemplaire étant probablement celui du pain, de la farine et des huiles végétales en Afrique du Nord.

La succession récente de deux crises des prix alimentaires amène d'ailleurs à s'interroger sur un possible changement de contexte : après des décennies de situations le plus souvent caractérisées par l'abondance, comme cela a été essentiellement observé depuis les années 1980, ces événements récents témoignent-ils d'une entrée dans une ère de rareté ? Il est trop tôt pour répondre de façon définitive à cette hypothèse, mais Wright souligne à propos de la crise de 2007-2008 (Wright, 2009) qu'elle ne semble pas refléter une incapacité chronique de l'offre à répondre à la demande, même si celle-ci est dynamique dans les pays en développement ; à une exception près, toutefois, la demande supplémentaire liée au développement des agrocarburants. La capacité des politiques publiques à augmenter cette demande significativement et rapidement, comme cela a été le cas ces dernières années aux États-Unis et en Europe, dépasse les capacités d'ajustement de l'offre. Si ces politiques devaient être poursuivies durablement, elles pourraient en effet créer un contexte de rareté, soit par effet direct de demande sur certains produits alimentaires, soit par effet indirect lié à la concurrence pour l'usage des sols. Une question corrélative concerne l'entrée dans une phase de volatilité accrue des prix mondiaux. Mais là non plus, l'analyse des données actuellement disponibles ne permet pas de conclure à une telle augmentation durable, en dépit des épisodes récents. Gilbert et Morgan soulignent d'ailleurs que la volatilité des prix agricoles a d'une façon générale été plus faible au cours des deux dernières décennies que précédemment (Gilbert and Morgan, 2010). Si la volatilité a tendu à augmenter récemment, elle n'est pas incohérente avec les observations historiques, à l'exception du riz. Leur principale conclusion est qu'il est trop tôt pour en tirer des leçons claires, ce qui signifie que de nouvelles recherches dans ce domaine seront utiles lorsqu'un peu plus de recul sera possible.

Quel que soit le contexte, la politique commerciale présente des attraits incontestables pour contrer la volatilité des prix. Elle est relativement simple à mettre en place et permet d'espérer des résultats substantiels et rapides. La stabilisation des prix internes à l'Union européenne jusqu'en 1992 a par exemple été incontestable et les pays ayant fortement restreint leurs exportations ont d'une façon générale largement réussi à s'isoler du marché mondial. Une politique de stockage demande d'anticiper et d'acquitter un coût de stockage et elle est limitée par le niveau des stocks ; rien de tel pour la politique commerciale. Mais les inconvénients de la politique commerciale sont réels eux aussi : leur caractère distorsif est à l'origine d'un coût d'efficacité ; en isolant des signaux de marché, leur utilisation systématique crée des problèmes d'allocation des ressources, favorisant la production dans un contexte de prix mondiaux faibles, tendant à la réduire dans le cas contraire ; enfin, leur mise en œuvre peut être problématique, soit parce qu'elle donne lieu à des fraudes ou des contournements, soit parce qu'elle est inadaptée dans sa conception et/ou dans l'information à son propos (Jayne and Tschirley, 2009). L'analyse des politiques et la conception de règles optimales sont des pistes de recherche importantes à cet égard. En outre, si elles permettent effectivement d'éviter les épisodes de prix extrêmes, les politiques commerciales ont des effets redistributifs très importants par rapport à la protection qu'elles apportent (Gouel and Jean, 2011). Par exemple, des restrictions aux exportations induisent un transfert de richesse important en termes relatifs des producteurs vers les consommateurs. De ce point de vue, des mesures ciblées sur les agents que l'on souhaite protéger sont préférables.

En terme de gouvernance internationale, cependant, le principal problème posé par

l'utilisation des politiques commerciales pour combattre la volatilité des prix est son caractère non coopératif. Dans tous les cas, en effet, ce type d'intervention conduit à s'isoler, partiellement ou complètement, des fluctuations du marché mondial. Cela revient à limiter la part que le pays prendra dans l'ajustement au déséquilibre sous-jacent entre l'offre et la demande. Les effets indirects sur le prix mondial vont d'ailleurs à l'encontre des effets directs sur les prix internes, ce qui diminue l'efficacité de telles mesures pour un grand pays et pourrait même l'annuler dans un cas extrême (Martin and Anderson, 2011). Plus généralement, il s'ensuit des conséquences négatives entre pays, les mesures prises par l'un opérant au détriment des autres.

Ce risque a depuis longtemps été identifié dans le contexte de la concurrence entre exportateurs et de prix mondiaux faibles. Le système commercial multilatéral, conçu dans un contexte marqué par le traumatisme de la guerre commerciale des années 1930, puis dominé par des préoccupations mercantilistes, a d'ailleurs été pensé pour le limiter. C'est ce qui explique que des disciplines contraignantes encadrent l'utilisation des restrictions aux importations et des subventions aux exportations. Dans un contexte de prix élevés et de concurrence pour les approvisionnements, en revanche, le système commercial multilatéral apparaît relativement démuni. Ainsi, aucune règle contraignante n'est fixée concernant les subventions aux importations. Les restrictions aux exportations sont quant à elles sujettes comme les autres mesures à l'interdiction d'usage de restrictions quantitatives (GATT, *General Agreement on Tariffs and Trade*, Article XI.1), mais des exceptions sont notamment prévues « pour prévenir une situation critique due à une pénurie de produits alimentaires ou d'autres produits essentiels » (Article XI.2.a) et pour assurer la stabilisation des prix (Article XX.i, ciblant les industries transformatrices).

Dans ce contexte, des voix se sont élevées pour demander une réglementation plus stricte des restrictions aux exportations. De fait, le sujet mérite un examen plus approfondi, sans toutefois restreindre son cadre. Il ne s'agit pas seulement des restrictions aux exportations, mais aussi des subventions (ou autres mesures incitatives) aux importations et, au-delà, des politiques commerciales dans un contexte de rareté. La réflexion doit aussi prendre en compte les particularités des pays les plus pauvres, tant il est clair que la question se pose de façon très différente selon la part des biens alimentaires concernés dans le budget global, la capacité des agents à se prémunir par eux-mêmes et les alternatives crédibles que le gouvernement peut mettre en œuvre. La réflexion doit également porter sur les conséquences de ces mesures sur l'occurrence de ces contextes de rareté.

Il s'agit d'un véritable défi pour le système commercial multilatéral, parce que les enjeux politiques sont souvent très lourds dans un contexte de rareté et d'incertitude grandissante en lien avec le défi du changement climatique, si bien qu'il est difficile de rendre crédibles les engagements éventuellement pris par les gouvernements des pays membres. En outre, le système actuel de règlement des différends est basé sur une temporalité relativement courte à l'échelle des conflits de droit international, ce qui explique une partie de son succès ; comparée à la soudaineté des crises alimentaires, cependant, les procédures apparaissent beaucoup trop lentes pour pouvoir prétendre influer en temps utile. Si les cycles de prix bas sont souvent durables, les prix hauts résultent le plus souvent de crises soudaines et brutales, tant dans leur genèse que dans leurs conséquences. Par nature, le commerce induit une dépendance réciproque ; la crédibilité des engagements des partenaires commerciaux est donc un sujet important, qui mériterait des recherches futures.

4. Barrières non tarifaires, échanges internationaux et standards pour la durabilité

L'interaction inhérente aux relations commerciales va bien au-delà des questions de prix, elle influe également sur la capacité des agents publics et privés à édicter des normes et à les faire respecter. De fait, ces dernières décennies ont vu se multiplier des normes de qualité des matières premières agricoles et des produits alimentaires échangés sur les marchés internationaux (il faut souligner que nous utilisons ici le mot « norme » dans un sens très extensif, puisque dans le langage administratif, une norme est volontaire, par opposition à un règlement technique, obligatoire). Ces normes ou standards ont concerné d'abord la qualité sanitaire des produits, notamment les résidus de pesticides et les teneurs en mycotoxines. Ces normes ont été initialement publiques, nationales, puis internationales (le *Codex Alimentarius,* où sont compilés des résultats scientifiques qui sont depuis 1995 des références dans le cas de différends commerciaux, en est un exemple). Si certains standards sont obligatoires, un ensemble croissant de procédures facultatives, souvent issues de consortiums privés, a émergé. Or, parce qu'elles sont imposées par l'industrie et par la distribution, ces normes privées s'imposent *de facto* aux producteurs de nombreux pays.

Les normes publiques peuvent constituer de nouveaux moyens pour les pays ou les régions de réguler leurs importations et de protéger leur production. Les obstacles au commerce qui résultent des normes publiques ont été illustrés dans de nombreux rapports (OCDE, 2000). Souvent, cependant, la frontière est floue entre une utilisation ouvertement protectionniste de ces réglementations publiques et des effets négatifs indirects sur le commerce qui résultent d'une protection des consommateurs ou de la faune et la flore. C'est pour établir des règles transparentes sur ce point que des accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, ou accord SPS) et sur les barrières techniques au commerce (*Agreement on Technical Barriers to Trade* ou TBT, selon le sigle anglophone) ont été inclus dans l'accord de Marrakech. Ces accords imposent non pas une preuve scientifique (ce point a été clairement affirmé par la jurisprudence), mais des éléments étayés par des résultats scientifiques pour justifier de standards qui vont au-delà de références internationales acceptables (comme par exemple le *Codex Alimentarius*) encadrant les pratiques considérées comme légitimes. L'objectif de ces accords SPS et TBT est d'éviter des mesures arbitraires qui seraient utilisées exclusivement à des fins de restriction du commerce.

Les acteurs privés ont mis en place leurs propres standards, souvent initiés pour des raisons de conformité industrielle, pour organiser la chaîne d'approvisionnement et garantir la sécurité sanitaire, ou encore pour limiter les risques juridiques dans le cas d'un problème sanitaire mettant en cause leur responsabilité (Barrientos et al., 2001; Fulponi, 2006; Meuwissen et al., 2003; Nadvi and Waltring, 2003). Ces normes privées permettent aussi aux entreprises de mettre en place des procédures cohérentes sur le plan de la qualité et peuvent contribuer à favoriser le commerce international autour de produits, en particulier dans le cadre du commerce de biens intermédiaires. Néanmoins, ces standards privés ont aussi pour conséquence d'exclure certains producteurs et parfois certains pays du marché. Or, ces exigences privées ne font pas l'objet d'un cadre institutionnel comme l'OMC qui permet de régler les différends.

En plus de ces normes privées essentiellement techniques, les années 1990 ont vu une prolifération d'initiatives établissant des standards définis en référence au développement durable, dont la portée est d'emblée internationale. Les acteurs privés ont initié ce mouvement

par le biais des standards d'entreprises (codes de bonne conduite, directives aux fournisseurs, principes de conduite durable des affaires, etc.). De grandes entreprises souvent transnationales ont également eu recours à des ONG reconnues et réputées pour témoigner de leur prise de conscience des questions sociales et environnementales. Parallèlement, la définition de standards de durabilité dans le cadre d'initiatives multi-parties prenantes a débuté au milieu des années 1990, avec le *Forest Stewardship Council* (1993) et le *Marine Stewardship Council* (1997). Ce mouvement s'est accéléré durant les années 2000 avec l'apparition de plusieurs initiatives – souvent qualifiées de « tables rondes » – portant sur des cultures spécifiques (soja, huile de palme, coton, canne à sucre, café, tabac, etc.) et fondées sur le dialogue, le partenariat, la certification et la labellisation (Segerlund, 2010). Ces initiatives organisent la discussion, en vue de la définition des standards entre une variété d'acteurs aux intérêts supposés divergents (Fransen and Kolk, 2007; Pattberg, 2005). Les entreprises qui les mettent en œuvre les imposent à leurs nombreux fournisseurs. Ainsi, *Euro Retail Group* (Eurep), un réseau des détaillants européens ayant développé un standard privé de ce type portant sur les bonnes pratiques agricoles (*GlobalGap*) l'impose à un grand nombre de fournisseurs à travers le monde : plus de 102 000 producteurs dans 108 pays ont été certifiés en référence à ce standard en 2010. *GlobalGap* est ainsi devenu une réglementation de base pour le commerce international des produits agroalimentaires (Neilson and Pritchard, 2009). Les exigences de traçabilité des produits se développent également. Dans ce domaine, l'Union européenne est particulièrement en avance, à la fois sur le plan des exigences publiques mises en place sous l'impulsion des mouvements de consommateurs et sur le plan des exigences des distributeurs, qui vont souvent au-delà des standards publics, pour circonscrire rapidement tout problème potentiel, mais aussi pour se prévenir d'un risque juridique.

Au total, les normes publiques comme privées participent à une segmentation des pays et de fait à un protectionnisme sélectif, même lorsque la préoccupation initiale est la protection du consommateur (qui n'est pas contestable et permet la loyauté des échanges) ou celle des plantes et des animaux. C'est le cas en particulier pour les pays les plus pauvres où les infrastructures, les qualifications, le suivi administratif permettent difficilement de respecter les normes exigées dans l'UE. Ainsi, les exigences sanitaires (certification HACCP, *Hazard Analysis Critical Control Point*) ou le besoin de disposer de capacité de réaction face à une crise sanitaire (condition pour pouvoir exporter des produits animaux dans les pays développés) amènent à limiter de fait le nombre de pays capables d'exporter un bien vers l'Europe ou les États-Unis. Avec le renforcement des exigences de traçabilité, cet effet est amplifié par les normes privées. Le contraste est ainsi saisissant entre un groupe de pays latino-américains qui a su répondre rapidement aux exigences européennes publiques comme privées et un grand spectre de pays variés, allant de la Moldavie à la Mauritanie qui, malgré des droits de douane nuls et une aide technique spécifique, ne peuvent espérer exporter des produits animaux vers l'UE. Au Chili, les acteurs de ces pays reconnaissent ainsi fréquemment que l'imposition de normes de qualité, de traçabilité très élevées par l'Union européenne et le Japon a eu un effet structurant et a facilité leurs exportations vers les pays tiers.

5. Questions à la recherche

Au terme de cette analyse synthétique, beaucoup de questions restent à creuser pour mieux comprendre les interactions entre commerce international et alimentation durable.

Concernant la volatilité des prix, si les causes de la hausse récente des prix alimentaires ont été largement étudiées, ses conséquences mériteraient sans doute une analyse approfondie. En particulier, il semble nécessaire d'élargir le cadre d'analyse des coûts de l'instabilité pour intégrer ses effets sur la santé (liés aux aspects quantitatifs, mais aussi qualitatifs de l'alimentation) et ses conséquences sur l'éducation, voire sur la vie sociale et politique. De fait, une telle analyse concerne autant les coûts de l'instabilité que les défaillances de marché au regard de ces différents critères. Cette analyse peut aussi être élargie pour questionner les trajectoires de développement et les modalités de transmission des prix.

Les interventions publiques, lorsqu'elles sont décidées, méritent aussi d'être mieux étudiées pour approfondir la compréhension des conditions de leur efficacité, aussi bien au regard de la structure institutionnelle que des outils utilisés. Les conséquences de ces interventions posent aussi question, notamment quant à leur influence sur le développement, voire l'existence même, des marchés de partage du risque. Considérer le cadre institutionnel et la nature des marchés comme exogènes risquerait d'obérer une partie importante des conséquences de la mise en place ou de la suppression d'interventions publiques.

L'utilisation des politiques commerciales à des fins de stabilisation pose en particulier des questions de gouvernance internationale. En dépit de l'existence de coûts potentiellement importants de l'absence de coordination, aucune discipline multilatérale sérieuse n'existe dans un contexte de rareté. Une première question porte sur la pérennité de ce contexte de rareté ; les épisodes récents ne permettent pas de conclure pour l'instant à un changement de paradigme, mais cette hypothèse ne peut toutefois pas être exclue et à tout le moins le cadre de référence des analyses est à repenser, en explorant de nouveaux instruments. Les conséquences des politiques mériteraient aussi de plus amples travaux ; en particulier, si les restrictions aux exportations ont été l'objet d'une attention soutenue, cela n'est pas le cas des mesures d'incitation aux importations, qui jouent pourtant un rôle symétrique loin d'être négligeable. Quant aux disciplines multilatérales envisageables, la question a été jusqu'ici essentiellement posée en termes politiques, mais peu étudiée d'un point de vue économique. Un premier thème d'importance à cet égard est celui de l'asymétrie entre pays riches et pauvres, étant donné les différences concernant à la fois l'importance des denrées de base dans les budgets des ménages et la capacité des différents acteurs à faire face à l'instabilité des prix. Au-delà, c'est la question de la crédibilité des engagements éventuels qui est posée, dans la mesure où les questions alimentaires revêtent une importance politique majeure, qui rend très problématique la crédibilité d'engagements contraignants. Cette difficulté, partagée par toutes les parties, à s'engager de façon contraignante doit être inscrite d'emblée dans le champ de l'analyse pour pouvoir raisonner de façon plus constructive quant à l'élaboration éventuelle de disciplines internationales.

Le développement des normes de qualité pose quant à lui quatre grands types de questions à la recherche.

La première concerne les effets de ces barrières non tarifaires sur les échanges internationaux et leur géographie. Tous les pays ne sont pas dotés initialement des mêmes capacités à respecter les normes et leur application peut modifier la place de chaque pays sur les marchés. En outre, la capacité des producteurs à respecter ces exigences accrues peut être très hétérogène au sein même des pays. Par ailleurs, un certain nombre de pays tendent

à sortir du jeu mondial jugé trop contraignant pour investir des jeux régionaux moins contraignants, notamment en Asie. Quelles seraient les conséquences d'une telle fragmentation des marchés internationaux ? La question du rôle croissant des pays émergents dans cette gouvernance par les normes mérite ainsi une forte attention.

La deuxième concerne les effets de ces normes sur les formes d'agriculture. Certains auteurs considèrent que la mise en conformité de ces normes représente des coûts d'investissement et/ou de certification difficilement supportables pour les petits producteurs, notamment dans les pays des Suds (Berdegué *et al.*, 2005; Daviron, 2002). Ceci tendrait à accélérer leur exclusion du marché. Plusieurs auteurs ont souligné le fait que les crises sanitaires ont été des moyens d'accélérer l'industrialisation de l'agriculture au nom de la protection contre les risques d'épidémie (l'abattage des poulets fermiers au Vietnam lors de la crise de la grippe aviaire en est un exemple ; (Figuié and Fournier, 2010). D'autres auteurs considèrent au contraire que ces normes, lorsque leur mise en œuvre est accompagnée de conseils techniques, de contrats d'achats et de crédits, sont des moyens d'inclusion dans le marché et de meilleure rémunération des petits producteurs (Minten *et al.*, 2009; Swinnen, 2007) ou des salariés agricoles (Maertens and Swinnen, 2009). Deux pistes apparaissent pour dépasser cette controverse : améliorer les méthodes d'évaluation des effets et développer des études sur panel pour une meilleure prise en compte des effets de moyen terme.

La troisième question concerne les effets de ces normes sur les objectifs qu'elles annoncent vouloir atteindre et sur leur efficacité comme instruments de développement durable. Les cahiers des charges de ces normes intègrent plus de questions sur leurs conditions de mise en œuvre que sur leur efficacité. Les évaluations d'impact sont encore beaucoup trop centrées sur l'évaluation de l'efficacité des normes « les normes font-elles ce qu'elles disent qu'elles font ? » et encore très peu sur leur pertinence qui renvoie aux impacts plus globaux : effets sociaux des normes environnementales, effets d'entraînement sur les activités non directement visées, effets pervers, etc.

La quatrième question concerne les conséquences politiques des formes de gouvernance associées à l'élaboration et la mise en œuvre de ces normes. Selon les normes, les formes de gouvernance apparaissent différentes sur certains points (rôle de l'État encore fort pour les normes sanitaires, plus en retrait sur les normes environnementales ou sociales) et similaires sur d'autres : elles sont désormais élaborées au sein de forum multi-acteurs associant entreprises privées, ONG, recherche et parfois État. De tels partenariats sont censés impliquer les parties prenantes de façon à éviter les critiques, mais s'avèrent parfois paralyser les débats d'options politiques en se concentrant sur les faisabilités des instruments. En sciences politiques, la gouvernance par les normes apparaît ainsi comme un champ fécond de recherche.

6. Conclusion

En se concentrant sur la dimension internationale des questions d'alimentation durable, ce chapitre souligne l'importance des questions relatives à la compréhension de l'origine et des conséquences de la volatilité des prix agricoles, ainsi que des réponses possibles pour les politiques publiques. Les conséquences possibles sur la malnutrition sont particulièrement importantes à prendre en compte, d'où l'importance d'identifier les populations les plus vulnérables et d'optimiser le ciblage et la mise en œuvre de l'intervention publique lorsque celle-ci est décidée. Toutefois, notre constat n'est pas aussi alarmiste que d'autres, par exemple celui de UK Foresight (UK Government's, 2011), sur l'entrée dans une ère de volatilité accrue des prix agricoles : cette question reste posée, mais nous n'y répondons pas par l'affirmative. Nous préférons mettre l'accent sur la nécessaire collaboration internationale en matière de politique commerciale pour répondre au mieux aux inévitables sources d'incertitude et d'aléa.

Ce chapitre souligne aussi le rôle des normes et standards, dont le rôle croissant présage de modalités de gouvernance différentes en relation avec les questions de développement durable. Les implications de ces mesures diverses et variées, tant publiques que privées, restent à mieux analyser, autant pour comprendre les conditions de leur efficacité que pour mieux cerner leurs implications potentielles.

Références bibliographiques

Abbott, P., 2010. Stabilisation policies in developing countries after the 2007-2008 food crisis *52. Session of the Working Party on Agricultural Policy and Markets*. Paris: 2010/11/15-17. OCDE, 54 p. Texte intégral

Almond, D.; Edlund, L.; Li, H.; Zhang, J., 2010. Long-Term Effects of Early-Life Development: Evidence from the 1959 to 1961 China Famine. In: Ito, T.; Rose, A., eds. *The Economic Consequences of Demographic Change in East Asia*. University of Chicago Press, 321-345. Texte intégral

Anderson, K.; Nelgen, S., 2012. Trade Barrier Volatility and Agricultural Price Stabilization. *World Development* (In Press). Texte intégral

Baris, P.; Cordier, J., 2011. *Evaluation de l'intérêt porté par les Etats africains à la mise en place d'outils de couverture du risque « prix » des produits de base alimentaires importés*. Paris: Agence française de Développement.

Barrett, C.B., 2010. Measuring Food Insecurity. *Science*, 327 (5967): 825-828. Texte intégral

Barrientos, S.; Dolan, C.; Tallontire, A., 2001. *Gender and ethical trade: a mapping of the issues in african horticulture*, (Project No. R7525), 41 p. Texte intégral

Berdegué, J.A.; Balsevich, F.; Flores, L.; Reardon, T., 2005. Central American supermarkets' private standards of quality and safety in procurement of fresh fruits and vegetables. *Food Policy*, 30 (3): 254-269. Texte intégral

Byerlee, D.; Jayne, T.S.; Myers, R.J., 2006. Managing food price risks and instability in a liberalizing market environment: Overview and policy options. *Food Policy*, 31 (4): 275-287. Texte intégral

Chapoto, A.; Jayne, T., 2010. Do market interventions promote food price stability? Evidence from Eastern and Southern Africa. Awakening the Sleeping Giant : Making Grain Markets Work for Smallholder Farmers and Consumers in Eastern and Southern Africa. *Awakening the Sleeping Giant: Making Grain Markets Work for Smallholder Farmers and Consumers in Eastern and Southern Africa.* . Lusaka Zambia. May 10, 2010. ACTESA/ COMEA. Texte intégral

Chen, Y.; Zhou, L.-A., 2007. The long-term health and economic consequences of the 1959--1961 famine in China. *Journal of Health Economics*, 26 (4): 659-681. Texte intégral

Daviron, B., 2002. Small Farm Production and the Standardization of Tropical Products. *Journal of Agrarian Change*, 2 (2): 162-184. Texte intégral

Demeke, M.; Pangrazio, G.; Maetz, M., 2009. *Country responses to the food security crisis: Nature and preliminary implications of the policies pursued*: FAO, 29 p. Texte intégral

Figuié, M.; Fournier, T., 2010. Risques sanitaires globaux et politiques nationales : la gestion de la grippe aviaire au Vietnam. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 91 (3): 327-343. Texte intégral

Fouilleux, E., 2010. Les standards volontaires, instruments montants des politiques agricoles et alimentaires. Entre internationalisation et privatisation In: Hervieu, B., ed. *Les Mondes Agricoles en Politique*. Paris: Presses de Science Po, 371-396.

Fransen, L.W.; Kolk, A., 2007. Global Rule-Setting for Business: A Critical Analysis of Multi-Stakeholder Standards. *Organization*, 14 (5): 667-684. Texte intégral

Fulponi, L., 2006. Private voluntary standards in the food system: The perspective of major food retailers in OECD countries. *Food Policy*, 31 (1): 1-13. Texte intégral

Gérard, F.; Alpha, A.; Beaujeu, R.; Boussard, J.M.; Levard, L.; Maitre d'Hotel, E.; Rouille d'Orfeuil, H.; Bricas, N.; Daviron, B.; Galtier, F., 2011. *Managing food price volatility for food security and development*: Groupe de Recherches et d'Echanges sur la Régulation des Marchés Agricoles (GREMA). 50 p. Texte intégral

Gilbert, C.L.; Morgan, C.W., 2010. Food price volatility. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 365 (1554): 3023-3034. Texte intégral

Gorgens, T.; Meng, X.; Vaithianathan, R., 2011. Stunting and selection effects of famine: A case study of the Great Chinese Famine. *Journal of Development Economics* (In Press). Texte intégral

Gouel, C.; Jean, S., 2011. *Optimal food price stabilisation in a small open developing country*, 33 p. Texte intégral

Hoddinott, J.; Maluccio, J.A.; Behrman, J.R.; Flores, R.; Martorell, R., 2008. Effect of a nutrition intervention during early childhood on economic productivity in Guatemalan adults. *The Lancet*, 371 (9610): 411-416. Texte intégral

Jayne, T.S.; Tschirley, D.L., 2009. Food Price Spikes and Strategic Interactions between the Public and Private Sectors: Market Failures or Governance Failures? *Commodity Market Review 2009-2010*. Rome: FAO, 3-18. Texte intégral

Maertens, M.; Swinnen, J.F.M., 2009. Trade, Standards, and Poverty: Evidence from Senegal. *World Development*, 37 (1): 161-178. Texte intégral

Martin, W.; Anderson, K., 2011. *Export Restrictions and Price Insulation During Commodity Price Booms*: Worldbank, Policy Research Working Paper, 21. Texte intégral

Meng, X.; Qian, N., 2009. *The Long Term Consequences of Famine on Survivors: Evidence from a Unique Natural Experiment using China's Great Famine* NBER Working Paper 49 p. Texte intégral

Meuwissen, M.P.M.; Velthuis, A.G.J.; Henk, H.; Huirne, R.B.M., 2003. Traceability And Certification In Meat Supply Chains. *Journal of Agribusiness*, 21 (2). Texte intégral

Minten, B.; Randrianarison, L.; Swinnen, J.F.M., 2009. Global Retail Chains and Poor Farmers: Evidence from Madagascar. *World Development*, 37 (11): 1728-1741. Texte intégral

Nadvi, K.; Waltring, F., 2003. Making sense of global standards. In: Schmitz, H., ed. *Local Enterprises in the Global Economy: Issues of Governance and Upgrading*. Cheltenham, UK: Edward Elgar, 53-94.

Neelsen, S.; Stratmann, T., 2010. *Effects of Prenatal and Early Life Malnutrition: Evidence from the Greek Famine*: CESifo, Working Paper Series, 35 p. Texte intégral

Neilson, J.; Pritchard, B., 2009. *Value Chain Struggles: Institutions and Governance in the Plantation Districts of South India*. Chichester, U.K. ; Malden, MA.: Wiley-Blackwell, 294 p. Texte intégral

Newbery, D.M., 1989. The Theory of Food Price Stabilisation. *The Economic Journal*, 99 (398): 1082. Texte intégral

OCDE, 2000. *An assessment of the costs for international trade in meeting regulatory requirements*. Paris: OECD, OCDE Working Papers. Texte intégral

Pattberg, P., 2005. The Institutionalization of Private Governance: How Business and

Nonprofit Organizations Agree on Transnational Rules *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 18 (4): 589-610. Texte intégral

Segerlund, L., 2010. *Making Corporate Social Responsibility a Global Concern: Norm Construction in a Globalizing World*. Ashgate Pub Co., 220 p. Texte intégral

Swinnen, J.F.M., 2007. *Global supply chains, standards and the poor: how the globalization of food systems and standards affects rural development and poverty*. Wallingford UK: Cabi (*Global supply chains, standards and the poor: how the globalization of food systems and standards affects rural development and poverty*).

Timmer, C.P., 2010. Reflections on food crises past. *Food Policy*, 35 (1): 1-11. Texte intégral

Tschirley, D.L.; Jayne, T.S., 2010. Exploring the Logic Behind Southern Africa's Food Crises. *World Development*, 38 (1): 76-87. Texte intégral

Turnovsky, S.J.; Shalit, H.; Schmitz, A., 1980. Consumer's Surplus, Price Instability, and Consumer Welfare. *Econometrica*, 48 (1): 135-152. Texte intégral

UK Government's, 2011. *Foresight Project on Global Food and. Farming Futures. Synthesis Report C8: Changing consumption patterns*. London: The Government Office for Science 23 p. Texte intégral

von Braun, J.; Ahmed, A.; Asenso-Okyere, K.; Fan, S.; Gulati, A.; Hoddinott, J.; Pandya-Lorch, R.; Rosegrant, M.W.; Ruel, M.; Torero, M.; van Rheenen, T.; von Grebmer, K., 2008. *High Food Prices. The What, Who, and How of Proposed Policy Actions*: IFPRI, Policy brief, 12. Texte intégral

Walter, J.; Wrightson, K., 1976. Dearth and the Social Order in Early Modern England. *Past and Present*, 71 (1): 22-42. Texte intégral

Waugh, F.V., 1944. Does the Consumer Benefit from Price Instability? *The Quarterly Journal of Economics*, 58 (4): 602-614. Texte intégral

Wright, B., 2009. *International Grain Reserves And Other Instruments to Address Volatility in Grain Markets*. Texte intégral

Wright, B.D., 1979. The Effects of Ideal Production Stabilization: A Welfare Analysis under Rational Behavior. *The Journal of Political Economy*, 87 (5): 1033.